

Fiche technique

STER - Tenue vestimentaire

Dernière mise à jour

03/11/2016

Etablissements concernés

Hôpitaux FHV, Cliniques, CTR (Bloc opératoire, Endoscopie, Stérilisation), Cabinets et polycliniques (Médical)

Introduction

La tenue vestimentaire doit protéger le personnel. Elle prévient également la contamination potentielle des dispositifs médicaux.

La tenue vestimentaire est spécifique au service de stérilisation. Le changement de tenue privée pour la tenue de travail propre au service de stérilisation (tenue de base) a lieu, selon l'organisation locale, dans le vestiaire principal ou du service de stérilisation ou du bloc opératoire.

Déroulement

Hygiène de base

-  Une hygiène personnelle optimale contribue à la prévention des infections :
-  **peau** : douche quotidienne vivement conseillée
-  **cheveux** : lavage régulier des cheveux
-  **mains** : ongles courts, propres, sans vernis, « french manucure » et ongles artificiels

En présence d'un eczéma ou d'une autre affection de la peau, il est impératif d'avertir le service de médecine du personnel et de consulter le cas échéant un dermatologue.

-  La tenue de base (pantalon/casaque, blouse) est obligatoire pour tout collaborateur entrant dans le service

Entrée en zone propre :

Ne jamais quitter la zone en tenue réservée à ce lieu

-  enlever les bijoux (bagues, bracelets, montre, et autres bijoux pouvant être en contact avec le matériel)
-  avoir les avant bras et les mains nus
-  enfiler la tenue réservée aux zones protégées :
 -  coiffe (doit couvrir toute la chevelure) et
 -  chaussures (fermées à l'avant, sans perforations sur le dessus de la chaussure et lavés en laveur désinfecteur) ou sur chaussures de protection (à usage unique)
-  se désinfecter les mains avec une solution ou gel hydro-alcoolique

Sortie de la zone propre

-  enlever les chaussures et les déposer dans le sac ou récipient prévu à cet effet
-  enlever l'éventuelle tenue spécifique (quand le service est situé dans le bloc opératoire) et la déposer dans le sac à linge
-  enlever la coiffe et la déposer dans le sac à déchets urbains
-  revêtir la tenue professionnelle ou les habits civils
-  se désinfecter les mains avec une solution ou gel hydro-alcoolique